Compt. for. : 9223-9523 · 6034-6505 · 7014-7541-8032
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géoréf. par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Amoncellement dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de fenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe par bandes de la régénération	cbr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bouquets	cpq
Coupe partielle(qui ne s'plaît)	tr(s)
Plantation à rocaises nues	pb
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Fertilisation commerciale	fert
Récolte dans les intérêts boisés (intérêts libres)	ad

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — à pin rouge	R (Pr)
— — — à pin gris	R (Pg)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)
— — — à pruche	R (Pr)
— — — à mélèze	R (L)
— — — (plantation)	R (P)
Pessière	E
— — — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie feuillue)	E (E)
— — — à thuya (cèdre)	E (C)
— — — à mélèze	E (Me)
— — — à pruche	E (Pr)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — — à pin gris	E (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette	E (E)
— — — avec épinette noire (blanche)	E(Pr) E
— — — (plantation épinette de Norvège)	E(Pr) E
— — — (plantation épinette noire)	E(Pr) E
— — — (plantation épinette rouge)	E(Pr) E
Sapinière	S
— — — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — — à thuya (cèdre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — — à pin rouge	S (Pr)
— — — à pin gris	S (Pg)
— — — à pruche	S (Pr)
— — — à mélèze	S (L)
— — — (plantation de sapin baumier)	S(B) S
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — et/ou rouge (les occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb(Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (L)
— — — avec pin gris	Pb(Pg)
— — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb(P)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr(E)
— — — avec mélèze	Pr(Me)
— — — avec pin blanc	Pr(Pb)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — Plantation de pin sylvestre	Pr(P)
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — à pin rouge	C (Pr)
— — — à pin gris	C (Pg)
— — — à pruche	C (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C(C)
Pruchaie	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr(Me)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)
— — — à pin rouge	Pr(Pr)
— — — à pin gris	Pr(Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr(P)
Mélèzin	Me
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me(Me)
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)
— — — à pin rouge	Me(Pr)
— — — à pin gris	Me(Pg)
— — — à pruche	Me(Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Me(E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me(J)
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me(L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus résineux intolérants	F(Rg)	F(Pg)(F)
— — — — avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)(R)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)(F)
— — — — avec résineux	F(R)	F(R)(F)
— — — — avec sapin	F(S)	F(S)(F)
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)(B)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)(F)
— — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)(F)
— — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr)(F)
— — — — avec pin gris	BB(Pg)	BB(Pg)(F)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ(Pb)	BJ(Pb)(F)
— — — — avec pin gris	BJ(Pg)	BJ(Pg)(F)
— — — — avec résineux	BJ(R)	BJ(R)(F)
Peuplaie avec sapin	Pe(S)	Pe(S)(F)
— — — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)(F)
— — — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)(F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)(F)
— — — avec résineux	Pe(R)	Pe(R)(F)
Érablière à bouleaux jaunes	E-B(BJ)	E-B(BJ)(F)
Érablière résineuse	E-R	E-R(R)(F)
— à pin blanc	E-R(Pb)	E-R(Pb)(F)
— à pin rouge	E-R(Pr)	E-R(Pr)(F)
Mélangés à feuillus tolérants	M-F(F)	M-F(F)(F)
— — — — tout résineux	M-F(R)	M-F(R)(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — — à essences intolérantes	Fi
— — — à essences tolérantes	Ft
— — — sur station humide	Fh
— — — (plantation)	F(P)
Bouleaux à bouleaux blancs	BB
— — — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplaie	Pe
Érablière rouge	E-R
Érablière	E
— — — avec bouleaux blancs	E-(B)
— — — à bouleaux jaunes	E-(BJ)
— — — à feuillus tolérants	E-(F)
— — — à feuillus d'essences intolérantes	E-(Fi)
— — — à feuillus d'essences tolérantes	E-(Ft)
Plantation d'érable à sucre	E-(S)
— — — de bouleau jaune	E-(BJ)
— — — de chêne rouge	E-(CHR)
— — — de peuplier hybride	E-(PH)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	tr
Coupe partielle en dernier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	C (C)
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
120 "	101-120 "
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ont plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	ou rien
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 à 120 %	a
Superficie extrême de pente > 121%		e

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 (1 1 1) — S — détrioration; 1 — classe de pente; E — classe d'âge; 1 — classe d'âge; C — groupe de l'origine; 1 — pertubation; 1 — origine; 1 — classe de densité; 1 — classe de densité; 1 — sous groupe d'essences; 1 — groupement d'essences

R (D-B) (E-F) — R — résineux; (D-B) — classe de densité; (E-F) — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (06-87)
SIGNATURE : Simon Parent

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CÔRILLARD, SAMSON & ASS. (02-88)
SIGNATURE : Jacques Côrillard b.f.e.

GRILLE DÉNSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 87
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 3*
Mode de tenure ou de gestion — 109°04'01"
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 403 05*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — —
Municipalité — 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4002*
Région écologique — 12e*
Municipalité régionale de comté — —

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière — Photographie aérienne : 1985-86 / Année de publication : 1986-87 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-6	32-K-7	32-K-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-3	32-K-2	32-K-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-14	32-F-15	32-F-16	

32 K/2 N.E.

2